

Objectif Faune

N° 19 / 2023

La gestion du chamois



Wildtier
Schweiz

Extrait



Dynamique des populations et gestion du chamois

Dans ce numéro « Objectif Faune », les services de la chasse des cantons de Fribourg et de Bâle-Campagne présentent leur gestion du chamois. Ils montrent les défis auxquels ils sont confrontés lors de la planification de la gestion durable des populations dans les Préalpes et le Jura et quels facteurs, outre la chasse, peuvent également influencer la dynamique des populations de chamois.

Dans les cantons de Fribourg, de Bâle-Campagne et de Soleure, par exemple, la population de chamois a eu tendance à augmenter ces derniers temps. Cette augmentation des effectifs

est exceptionnelle, car dans plusieurs régions de Suisse et pays voisins, le nombre de chamois est en recul depuis les années 1990. Les raisons du recul des effectifs sont multiples et varient d'une région à l'autre : une chasse non durable, mais aussi les dérangements liés aux activités de loisirs, les maladies comme la kératoconjunctivite infectieuse, les conditions climatiques, la prédation par les grands prédateurs et la concurrence des animaux de rente ou d'autres ongulés sauvages peuvent affaiblir les populations de chamois. C'est notamment le cumul de plusieurs facteurs qui met localement les chamois en péril.

Gestion du chamois dans le canton de Fribourg



Les chamois trouvent refuge dans les zones escarpées, traversées notamment par des rochers.

Buts de gestion

Dans le canton de Fribourg, le Service des forêts et la nature (SFN) s'occupe, entre autres, de la gestion de la faune sauvage. Cette dernière est une discipline complexe qui inclut de nombreux domaines environnementaux comme la conservation des espèces, la sylviculture, la chasse, la protection des habitats, l'agriculture, la biologie de la faune, l'écologie des espèces, la médecine vétérinaire, etc. et se situe à l'intersection entre l'homme, l'habitat et la faune. Afin de trouver un bon équilibre entre ces trois aspects, le SFN gère la faune en visant toujours deux buts principaux :

Image page titre:

Le cumul de plusieurs facteurs met localement les chamois en péril.

Les photos de cet article proviennent de Roland Clerc (<http://www.faune-valais.ch>).

1) **Durabilité écologique :**
préserver et promouvoir la durabilité et la biodiversité de la faune sauvage indigène ;

2) **Durabilité économique :**
limiter les conflits (p. ex. forêt-faune, agriculture-faune, etc.).

Afin de pouvoir réfléchir en termes de « durabilité » et notamment de « chasse durable », plusieurs données indispensables concernant les populations animales doivent être analysées et prises en considération. Évidemment, ces données doivent être toujours basées sur des suivis et des connaissances scientifiques et non pas sur des croyances.

Concernant le chamois (*Rupicapra rupicapra*), plusieurs variables reflétant la dynamique de la population sont suivies de très près par le SFN, afin de pouvoir en adapter la gestion et garantir ainsi les deux buts visés. Il s'agit notamment des données sur le gibier péri, ainsi que des données concernant les comptages des effectifs.

Gibier péri

Pour la gestion des populations, il est fondamental de connaître les facteurs influençant la mortalité au sein de l'espèce. La mortalité ne se limite pas uniquement aux animaux morts à la chasse. D'autres sources importantes de mortalité peuvent également influencer la dynamique des populations durant toute l'année. Il est donc très important de mettre en place des suivis donnant un maximum d'informations sur la mortalité globale. C'est pourquoi il existe, outre les statistiques des animaux abattus à la chasse, un suivi du « gibier péri ». En accord avec les directives fédérales en la matière (OFEV, 2010), plusieurs causes de mortalité sont considérées dans la catégorie « gibier péri » : *âge – maladie – faiblesse, trafic automobile, trafic ferroviaire, autres accidents – avalanches – chutes, blessures par balle, dévorés par des chiens, pesticides et autres poisons, machines agricoles, proie de lynx, proie de loup et autres causes*. Si les gardes-faune du SFN trouvent du gibier péri, ils identifient la cause de mortalité, ainsi que, quand cela est possible, le sexe et la classe d'âge de l'animal. Ces informations sont ensuite saisies dans une géodatabase, permettant aux biologistes du SFN d'analyser ces données au niveau spatial.

Certes, les statistiques du gibier péri ne peuvent pas indiquer le nombre exact de chamois périés dans la réalité. Cependant elles peuvent donner des indices importants sur l'état et la dynamique de la population et restent donc un instrument très utile aux gestionnaires de la faune, notamment pour l'organisation des plans de tir.

Plan de tir

Nombre d'animaux pouvant être tirés à la chasse par catégorie d'âge et de sexe.

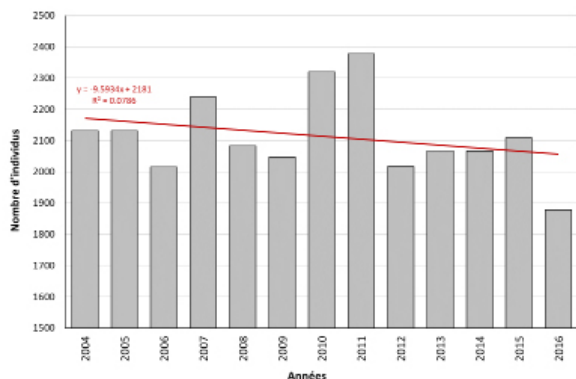
Ce suivi permet non seulement d'avoir des informations sur les « pertes » au sein de la population, mais aussi de mieux comprendre d'éventuels « hotspots », par exemple en termes de maladies, et ainsi d'intervenir rapidement et d'adapter la gestion de la faune.

Pour assurer une gestion de la chasse durable, plusieurs variables reflétant la dynamique des populations doivent être prises en considération et analysées.



Comptages des effectifs

Une deuxième variable très importante pour la gestion du chamois est l'évolution de l'effectif d'une population durant les années. Une diminution de l'effectif a été observée depuis plusieurs années dans le canton de Fribourg. En 2016, pour la première fois depuis plus de 10 ans, le nombre des chamois comptés dans le canton de Fribourg se



Afin de suivre l'évolution de la population de chamois, le SFN organise des comptages annuels standardisés. Une tendance à la baisse était observable jusqu'en 2016.

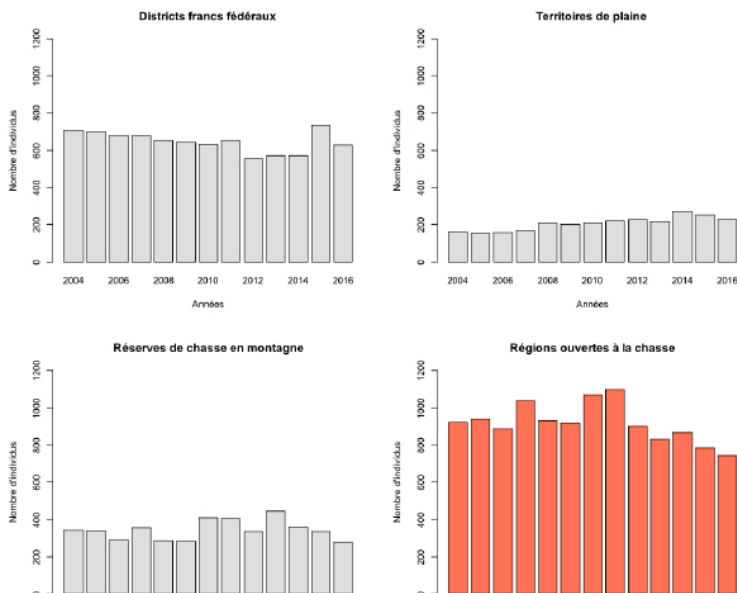
L'influence de la chasse sur la dynamique des populations

Dans le canton de Fribourg, on considère qu'il existe quatre types de territoires importants pour la gestion du chamois : les districts francs fédéraux, les territoires de plaine, les réserves de chasse en montagne – tous les trois sans chasse au chamois – et les territoires de montagne ouverts à la chasse au chamois. Grâce aux informations spatiales récoltées dans le cadre du suivi du gibier péri et lors des comptages, il est possible d'effectuer des analyses concernant l'évolution des populations dans chaque type de territoire. Les analyses spatiales effectuées en 2016 ont démontré que la diminution de la population du canton était due à une diminution importante de la population dans une seule et unique région, là où la chasse au chamois était pratiquée. La situation était en revanche stable dans les territoires fermés à la chasse au chamois, et ce malgré la présence depuis plusieurs années des grands prédateurs, lynx et loup, dans tous les quatre territoires. Plusieurs variables autres que la

situait légèrement au-dessous de 1900 individus. Les comptages sont effectués chaque année durant la même période sur la totalité du territoire cantonal abritant des chamois, à l'aide de méthodes standardisées. En début du printemps (avant les mises bas), les gardes-faune se répartissent systématiquement dans des secteurs de comptage pré-définis et y comptent à l'affût pendant plusieurs heures d'affilée tous les chamois visibles. Les chamois changeant de secteur de comptage sont annoncés par radio au garde-faune du secteur voisin, pour éviter les comptages à double et ainsi la surestimation de la population. Dans la limite du temps à disposition, le comptage est effectué deux fois par année. Les gardes-faune du SFN ne se limitent pas à compter et à relever le nombre d'individus, mais déterminent également, quand cela est possible, leur classe d'âge et le sexe. Ils notent aussi l'emplacement spatial des individus sur une carte. Toutes ces informations sont ensuite inscrites dans une géodatabase, pour analyse et archivage.

chasse influencent également la dynamique d'une population, comme les conditions météo, les maladies, la concurrence interspécifique, les dérangements ou la prédation (cf pages 8/9). Cependant, là où la chasse est pratiquée, la pression de chasse est souvent le facteur décisif.

Le SFN a donc analysé de manière plus approfondie la chasse pratiquée dans ces régions, ainsi que les plans de tir annuels. Il s'est avéré que le plan de tir 2016, fixé à 32.5% des individus comptés, était beaucoup trop important par rapport au taux d'accroissement de la population (10-20%). En outre, le sex-ratio des prélèvements était biaisé en faveur des mâles (en 2016, 3.4 mâles pour une femelle). La pression de chasse, trop importante sur les mâles adultes durant plusieurs années, a amené à un rajeunissement anormal de la population. La population s'en est retrouvée affaiblie à plusieurs égards (explications détaillées aux pages 8/9).



Analyses détaillées des résultats de comptages dans les quatre types de territoires importants pour la gestion du chamois dans le canton de Fribourg. Une diminution marquante est observée dans les régions où la chasse est pratiquée.

Solution pragmatique

Les directives émises par Chasse Suisse et la Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche (CFP), approuvées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), pour une gestion durable des populations de chamois en Suisse posent le principe suivant : « La question n'est pas de savoir quels chamois nous voulons chasser, mais quels prélèvements sont possibles pour assurer des populations saines avec une structure sociale et d'âge aussi naturelle que possible ».

Avec les différentes analyses et les suivis mis en place afin de garantir une population saine, adaptée à son habitat et ayant une structure sociale et d'âge la plus naturelle possible, le SFN a introduit en 2017 une chasse sexée par unité de gestion, avec un plan de tir limité à 15% des individus comptés dans les territoires ouverts à la chasse. Cette nouvelle méthode de chasse prévoit également un prélèvement équilibré par sexe et par classe d'âge dans chaque région ouverte à la chasse et respecte ainsi

les directives fédérales en la matière (OFEV, 2010). En outre, afin de limiter le dérangement, la chasse n'est admise que durant deux semaines entre la moitié et la fin du mois de septembre.

Les chasseurs désirant participer à la chasse du chamois sont invités chaque année à s'inscrire pour un tirage au sort. Ils peuvent alors donner leurs préférences quant au sexe, la classe d'âge de l'animal et les régions de chasse souhaitées, selon le formulaire prévu pour cela. L'ensemble des données (inscriptions des chasseurs et informations concernant la population des chamois) sont collectées et introduites dans un programme informatique spécialement conçu à cet effet, conformément aux dispositions légales en vigueur (art. 59 et 60 de l'ordonnance du 6 juin 2016 concernant la chasse). L'attribution d'un chamois est directement dépendante des préférences indiquées par le chasseur : Plus le chasseur sélectionne de régions et de classes d'âge, plus ses chances sont grandes

Chère lectrice, cher lecteur,

Cet extrait est la première partie d'un article de 12 pages. Nous serions ravis de vous faire parvenir l'article complet, en vente dans notre boutique en ligne: www.wildtier.ch/shop

Votre équipe Wildtier Schweiz

Bibliographie (sélection)

BAUMANN M. & STRUCH M. (2000): Waldgamsen, WILDBIOLOGIE 6/31, Wildtier Schweiz

CHASSESUISSE & CSF Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche (2016) Le chamois en Suisse. C'est notre responsabilité ! Défis et solutions pour une gestion durable. 24 S. <https://jagdschweiz.ch/assets/Uploads/170213-Gamsbroschuere-fr.pdf>

CSF (2019) Chasser en Suisse – Sur la voie du permis de chasse.

LEUGGER F. (2021) Überprüfung des Gamsmanagements im Kanton Basel-Landschaft. Amt für Wald beider Basel.

OFEV (2010) Forêt et gibier – Notions de base pratiques Bases scientifiques et méthodologiques de la gestion intégrée du chevreuil, du chamois, du cerf élaphe et de leur habitat. Connaissance de l'environnement No. 1013. Berne. 232 p.

VOGT K., SIGNER S., RYSER A., SCHAUFELBERGER L., NAGL D., BREITENMOSER U. & WILLISCH C. (2019) Einfluss von Luchsprädatoren und Jagd auf die Gämse – Teil 1 und 2. Bericht in Zusammenarbeit mit dem Jagdinspektorat des Kantons Bern. KORA Bericht Nr. 84. KORA, Muri bei Bern, Schweiz. 161 pp

À propos des auteurs

Daniela Derron-Hilfiker a étudié la biologie à l'EPF Zurich et a obtenu un CAS mammifères à la ZHAW Wädenswil. Elle a travaillé pendant 7 ans chez Agridea (protection des troupeaux). Depuis 2021 elle est responsable de la gestion de la faune sauvage dans le canton de Bâle-Campagne, en particulier des ongulés et des carnivores.

Elias Pesenti a étudié la biologie à l'université de Lausanne et travaille depuis 2012 au Service des forêts et de la nature du canton de Fribourg. Il occupe actuellement la place de « Responsable du domaine faune terrestre et Inspecteur de la chasse » du canton où il se consacre essentiellement à la gestion durable de la faune sauvage.

Impressum

Objectif Faune est l'édition française de la publication périodique Fauna Focus.

Éditeur: Wildtier Schweiz

Winterthurerstrasse 92

CH-8006 Zurich

Tél. +41 (0)44 635 61 31

info@wildtier.ch, www.wildtier.ch

Traduction: Beatrice Nussberger

Rédaction: Beatrice Nussberger et Claude Andrist

Administration: Patrik Zolliker

Layout: Claude Andrist

Parution: 4 éditions par année

Disponible sous: www.wildtier.ch/shop



Wildtier
Schweiz